



Bulletin du mardi 3 novembre 2020

E-mai : fodgip44@gmail.com

COMPTE RENDU DE LA VISIO-CONFÉRENCE « DGFIP » DU 29 OCTOBRE



Le Directeur général (DG) a annoncé que ces rendez-vous retrouveraient un rythme hebdomadaire permettant des échanges sur la mise en place des diverses mesures. Toutes ne sont en effet pas arrêtées et des précisions étaient attendues.

Dans ses propos introductifs, le DG a insisté sur le fait que le confinement d'aujourd'hui n'était pas de même nature que celui du mois de mars.

En premier lieu parce que des habitudes, des réflexes ont pu être acquis même si sur les aspects sanitaires il est indispensable de redoubler de vigilance.

Ensuite, parce que nous ne sommes pas dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité (PCA) mais dans l'exercice complet de l'intégralité des missions de service public.

Il a rappelé que l'enjeu de la période était de permettre le fonctionnement le plus normal possible de l'économie. Puisque rien ne doit s'arrêter, la période appelle la nécessaire articulation du travail en présentiel et du télétravail.

Le contexte sanitaire impose bien entendu une attention aux conditions d'exercice en particulier des fonctions nomades (contrôle fiscal, huissiers...) qui doivent privilégier les opérations de contrôle ou de recouvrement limitant les interventions sur place pour limiter les déplacements et s'adapter aux fragilités du tissu économique.

FO DGFIP a tenu à rappeler qu'au-delà des annonces en elles-mêmes et des visées pédagogiques poursuivies par le discours présidentiel, le ton et le vocabulaire employés trahissaient l'intensité du rebond épidémique auquel le pays est désormais confronté. Cette situation a obligé l'exécutif à recourir, manifestement contraint et forcé, à la solution d'un confinement national auquel il répugnait encore quelques jours plus tôt.

A l'évidence ses limites calendaires actuelles n'en constitueront malheureusement pas le terme définitif. Il ne peut donc y avoir de priorité plus importante que celle d'assurer la sécurité sanitaire des agents.

Toutes choses égales par ailleurs, cela aurait dû conduire à

une forme de retour aux dispositions antérieures et en particulier à la mise en œuvre d'une forme de PCA en nous épargnant cette fois le désagréable listage de missions non prioritaires.

Compte tenu des impératifs sanitaires, il est illusoire de penser que les services puissent fonctionner «normalement».

Des aménagements, des priorités sont inévitables et il serait préférable de ne pas s'en remettre à des solutions bricolées, variables d'un territoire à l'autre, d'une direction à l'autre, qui commencent à voir le jour en particulier en matière de contrôle fiscal.

Des consignes claires doivent intervenir et pas exclusivement sur les missions dites «nomades» d'autant que les retards accumulés dans la période précédente sont loin d'avoir pu être résorbés.

De la même manière, au-delà de l'opposition de fond de **FO DGFIP** à la mise en œuvre du NRP dont nous continuons d'exiger le retrait, si la deuxième vague devait être comme cela est désormais probable plus intense et plus meurtrière que la précédente, si le coup de frein doit être brutal, si la priorité doit être à la sécurité sanitaire, il est inadmissible de poursuivre les réformes en cours à marche forcée comme si de rien n'était. Nous n'avons pas besoin de cela dans la période. La sagesse aurait dû conduire, comme au printemps, à surseoir à la mise en œuvre de réformes toujours contestées dans et hors la DGFIP et qui ont toutes en commun de concentrer davantage les personnels.

C'est d'autant plus vrai que «l'intendance» ne suit pas ; soit que la DGFIP réponde brutalement à la commande politique dans des conditions d'accompagnement qu'on a connu meilleures comme pour les CIS de Lille et de Nancy où les agents sont sommés de s'adapter dans des délais contraints soit que des personnels, désormais reconfinés, ne sachent toujours pas au mois de novembre sur quelle chaise ils sont censés s'asseoir au 1er janvier !

FO DGFIP a par ailleurs interrogé le DG sur l'apparition dans certains projets locaux de mutualisations de blocs métiers entre Services de Gestion Comptable (SGC) qui ressemble à s'y méprendre à un deuxième étage de la fusée NRP en contradiction avec les orientations de la note du 7 octobre diffusée au réseau sous sa signature.

En réponse le DG s'est contenté de répondre qu'il n'y avait ni complot, ni deuxième lame sans parvenir à nous convaincre que des SGC non encore créés sont ne seraient pas d'ores et déjà fragilisés... donc menacés.

Accueil

En matière d'accueil, considéré par le DG comme « une des missions importantes de la maison », l'accès du public doit rester ouvert conformément aux directives présidentielles. Le DG a toutefois précisé que, chaque fois qu'il est possible, l'accueil sur rendez-vous serait privilégié même si celui-ci supportera des exceptions en matière hospitalière ou de secours d'urgence par exemple : ce sera donc la norme d'autant qu'il constituera cette fois-ci un motif explicite de dérogation au confinement sur l'attestation de dé-placement.

FO DGFIP note cette forme de reconnaissance du rôle de l'accueil à la DGFIP dont il sera utile de se souvenir dans les discussions ultérieures notamment indemnitaires.

Comme pour le télétravail, la période présente un caractère exceptionnel qui justifie, à la fois, le recours à la norme du rendez-vous et les exceptions qui avaient d'ailleurs déjà cours dans la période précédente.

Pour **FO DGFIP**, cela impose également une vigilance renouvelée sur les conditions sanitaires de l'accueil. Le niveau des contaminations à la DGFIP, longtemps limité, suit désormais l'évolution générale de l'épidémie et le DG a indiqué que nous assistions à une progression « très très significative ».

Cette situation impose vigilance et réactivité dans la mise en œuvre des mesures sanitaires ou de gestion des fermetures provisoires qui interviendront inévitablement.

FO DGFIP a souhaité qu'intervienne un rappel des consignes sanitaires, des conduites à tenir et que les outils actualisés et le matériel de protection en nombre suffisant et régulièrement approvisionné continuent d'être mis à disposition.

Des progrès sont intervenus et des réflexes acquis mais, si les situations sont souvent complexes, nous ne pouvons nous satisfaire de mettre 15 jours à fermer une unité de travail où le tiers des effectifs est déclaré positif !

Dialogue social



Le DG dit dans la période vouloir poursuivre le dialogue social qui « fait partie de la vie de la maison » même si celui-ci doit clairement abandonner, à tous les niveaux, le mode présentiel pour privilégier les modes dématérialisés

(audio ou visioconférences...).

Pour **FO DGFIP**, si le contexte sanitaire et la mise en œuvre progressive des mesures de protection plaide, comme dans la période précédente, pour une périodicité rapprochée des échanges avec la DGFIP, l'agenda social mérite lui aussi réflexion et aménagement. Des solutions et garanties doivent par ailleurs être envisagées s'agissant des CAP.

Télétravail



Le DG a souligné que le télétravail était désormais une réalité à la DGFIP. L'équipement des agents progresse, pas tout à fait au rythme souhaité compte tenu des difficultés d'approvisionnement, mais avoisine désormais 30% d'agents équipés. Il a rappelé son intention de pousser au maximum les possibilités de télétravail tout en prenant garde aux tensions qui pourraient naître entre les agents en présents et les agents en télétravail. Il lui semble qu'il conviendrait par ailleurs de tirer les enseignements de la période précédente et, sans remettre en cause le télétravail en 5j/5, permettre notamment à ceux qui le souhaiteraient ou si le besoin d'organisation du service le commandait de pouvoir revenir ponctuellement dans les services.

Par ailleurs, il apparaît au DG qu'un document de cadrage minimal permettant un rappel des droits et obligation du télétravail en période de crise serait un document utile. Celui-ci pourrait notamment rappeler la nécessité d'un contact régulier entre télétravailleurs et responsable hiérarchique pour combattre l'isolement propre à ce type d'organisation du travail. Il fera rapidement des propositions en ce sens.

Sans préjudice des discussions à venir sur le sujet, pour **FO DGFIP** le télétravail doit être considéré comme un geste barrière supplémentaire dans la période : il doit donc être encouragé partout où il est possible en levant les freins qui ralentissent son déploiement : les difficultés d'approvisionnement en matériel sur lesquelles les prises sont faibles mais aussi les réticences culturelles ou managériales éventuelles. Naturellement les réductions de congés ou les disparités de versement de la prime risquent de laisser des traces sur le volume des volontaires même si l'ouverture des écoles devrait éviter nombre de difficultés de conciliation de vie personnelle et professionnelle.

Tirant les enseignements de la période précédente, **FO DGFIP** est disponible pour échanger sur un cadrage minimal et partage la nécessité de renforcer les contacts avec les télétravailleurs tout en évitant que le balancier n'aille trop loin en échangeant l'isolement contre le harcèlement ou en négligeant le droit à la déconnexion. **FO DGFIP** a également attiré l'attention du DG sur les disparités de possibilités de télétravail entre les directions et entre grades qui, si elles s'expliquent en partie par la nature des missions exercées, n'en présentent pas moins des dangers en termes de cohésion.

Il ne faudrait pas donner prise à la fâcheuse impression que les agents de catégorie C et B pourraient sans préjudice être davantage exposés.

La prochaine visioconférence aura lieu le mardi 3 novembre. Cette visioconférence nous laisse donc l'impression étrange d'un reconfinement qui ne confine pas grand-chose et surtout pas les réformes en cours, en complet décalage avec l'intensité du rebond épidémique. A ce stade un durcissement, et pas seulement des mesures sanitaires, ne peut plus être exclu.